Symbole boursier : **AEM (NYSE et TSX)**

Renseignements : **Relations avec les investisseurs**
416-947-1212

Agnico Eagle annonce l'accroissement de 35 % des ressources présumées du projet Amaruq, qui s'établissent à 2,0 millions d'onces d'or; l'extension du gisement Whale Tail en direction et en profondeur; et de nouvelles cibles sur la propriété Amaruq

Toronto (le 19 août 2015) – Mines Agnico Eagle Limitée (NYSE : AEM, TSX : AEM) (« Agnico Eagle » ou la « Société ») est heureuse de présenter une mise à jour des résultats des forages d'exploration à son projet aurifère Amaruq situé au Nunavut, dans le nord du Canada. La Société continue d'accorder une attention particulière à ce gisement en expansion rapide, compte tenu de son potentiel économique en partie attribuable à sa proximité à la mine et au broyeur Meadowbank d'Agnico Eagle. La présente mise à jour comprend une estimation des ressources élargie pour le gisement Whale Tail reposant sur les forages effectués jusqu'au 30 juin 2015. Les derniers résultats de forages présentés par la Société pour ce projet se trouvent dans son communiqué daté du 29 juillet 2015. Voici les faits saillants du programme de 2015 :

- **Accroissement des ressources minérales du gisement Whale Tail de 35 %** — Les forages réalisés au premier semestre 2015 ont entraîné une mise à jour de l'estimation des ressources présumées, qui s'établissent à 2,0 millions d'onces d'or (9,7 millions de tonnes d'une teneur de 6,47 grammes par tonne (g/t) d'or) au 30 juin 2015, soit un accroissement de 35 % de la teneur d'or par rapport à l'estimation du 31 décembre 2014

- **Définition d'une colonne minéralisée épaisse à teneur élevée dans le gisement Whale Tail** – Une colonne minéralisée ouverte à teneur élevée en plongement vers l'est dans le gisement Whale Tail a révélé des intersections de 6,7 g/t d'or (teneur plafonnée) sur 32,3 m à 284 m de profondeur (trou AMQ15-310), et 10,4 g/t d'or (teneur plafonnée) sur 21,9 m à 311 m de profondeur (trou AMQ15-330)

- **Minéralisation d'or croisée dans l'écart entre Mammoth Lake et le gisement Whale Tail** — Une minéralisation aurifère a été découverte dans l'écart entre le gisement Whale Tail et la partie est de Mammoth Lake, dont 10,8 g/t d'or (teneur plafonnée) sur 6,9 m à 132 m de profondeur (trou AMQ15-351) et 9,3 g/t d'or

(teneur plafonnée) sur 4,2 m, également à 132 m de profondeur (trou AMQ15-302)

- **Des forages intercalaires révèlent de multiples points d'intersection lors des extractions à ciel ouvert et souterraines** – Des forages intercalaires et d'exploration en profondeur fructueux dans la partie ouest du gisement Whale Tail confirment la présence de multiples lentilles à teneur élevée, comme dans le trou AMQ15-289 d'une teneur de 4,4 g/t d'or (teneur plafonnée) sur 7,7 m à 107 m de profondeur, de 10,6 g/t d'or (teneur plafonnée) sur 5,6 m à 189 m de profondeur et de 5,9 g/t d'or (teneur plafonnée) sur 45,0 m à 253 m de profondeur y compris 9,0 g/t d'or (teneur plafonnée) sur 13,0 m à 273 m de profondeur

- **Nouveaux résultats de prospection** – Un programme intensif d'échantillonnage de tills en cours a pour objectif de couvrir environ 2 000 hectares dans la zone entourant les découvertes connues. Le programme permet de confirmer les tendances des blocs rocheux et de repérer de nouvelles zones cibles. Des travaux de prospection de reconnaissance sur l'ensemble de la propriété ont mené à la découverte de plusieurs nouveaux secteurs d'anomalies d'or le long de la ceinture, en dehors de la zone Whale Tail - Mammoth

- **Avancement des études techniques et des activités d'obtention de permis -** Des études techniques et environnementales de base sont en cours en appui au processus d'obtention de permis pour le projet Amaruq en tant qu'exploitation satellite potentielle à ciel ouvert de la mine Meadowbank. La demande de construction d'une route d'accès praticable en tout temps entre Meadowbank et le site Amaruq a été déposée au premier trimestre de 2015

« Bien qu'elle en soit toujours aux premières étapes d'exploration, en moins de deux ans, la propriété Amaruq est passée d'une découverte en surface à un projet comptant désormais des ressources aurifères présumées considérables et en croissance. Nous entrevoyons également un bon potentiel d'expansion des gisements connus et de découverte de nouvelles zones de minéralisation sur la propriété », a affirmé le chef de la direction d'Agnico Eagle, Sean Boyd. « L'estimation des ressources actualisée démontre que le gisement Whale Tail semble se prêter à une exploitation à ciel ouvert, et qu'il existe un potentiel pour une exploitation souterraine à teneur plus élevée », a ajouté M. Boyd.

Accroissement des ressources du projet Amaruq

Agnico Eagle détient une participation de 100 % dans le projet Amaruq. Cette vaste propriété, qui consiste en 114 761 hectares de terres appartenant aux Inuits et à la Couronne fédérale, est située à environ 50 km au nord-ouest de la mine Meadowbank.

PROJET

En février 2015, la Société a annoncé des ressources minérales présumées initiales. Le présent communiqué annonce une estimation mise à jour des ressources présumées du gisement Whale Tail et des zones I, V et R au 30 juin 2015.

Il est prévu que l'estimation des ressources minérales de Whale Tail sera mise à jour à la fin de l'exercice 2015 et qu'elle sera présentée à la mi-février 2016, intégrant tous les titrages résiduels du programme de forage de la première phase de 2015 (environ 65 trous de forage) ainsi que tous les résultats du programme de forage de la deuxième phase en cours de 50 000 m.

[Carte géologique locale du projet Amaruq, indiquant l'emplacement des nouveaux colliers de forage]

Croissance importante des ressources dans la zone Whale Tail

Les zones minéralisées I, V et R ont été découvertes en 2013 peu après l'acquisition par la Société de la propriété Amaruq, et le gisement Whale Tail a été découvert en 2014, au sud de la zone R. L'estimation initiale des ressources à Amaruq s'élevait à 1,5 million d'onces d'or (6,6 millions de tonnes titrant 7,07 g/t d'or) de ressources présumées au 31 décembre 2014 (se reporter au communiqué de la Société daté du 30 avril 2015). De ce montant, 93 % se trouvaient dans le gisement Whale Tail, tandis que le reste se trouvait dans les zones I, V et R.

L'estimation des ressources mise à jour au 30 juin 2015 tient compte des forages effectués à partir de 2013 jusqu'à la fin du programme de forage de la première phase de 2015 au gisement Whale Tail et dans les zones I, V et R. Les forages de la première phase de 2015 comprenaient 108 trous (25 916 m) de forages intercalaires au gisement Whale Tail, de même que des forages d'exploration se terminant le 30 juin 2015. Les faits saillants de la première partie des forages de la première phase de 2015 ont été présentés dans les communiqués de la Société datés du 30 avril 2015, du 9 juin 2015 et du 29 juillet 2015.

Les forages intercalaires au gisement Whale Tail ont été réalisés à une profondeur d'environ 200 m, à 40 m d'intervalle, tandis que les forages d'exploration ont sondé jusqu'à une profondeur de 400 m localement dans le gisement Whale Tail. Le nombre de trous de forage réalisés dans la région de Mammoth Lake ne permet toujours pas d'établir une estimation des ressources dans le secteur; il faudra forer d'autres trous dans la glace durant l'hiver en 2016.

Le tableau suivant résume les ressources mises à jour du gisement Whale Tail et des zones I, V, et R. Cette estimation reprend les mêmes hypothèses de prix des métaux et de taux de change que celles utilisées pour établir l'estimation des ressources du 31 décembre 2014. Les teneurs limites du gisement Whale Tail et des zones I, V et R sont de 2,4 g/t d'or pour les ressources à ciel ouvert et de 4,5 g/t d'or pour les ressources souterraines.

ÉBAUCHE

Au 30 juin 2015, les ressources d'or présumées du projet Amaruq sont estimées à 2,0 millions d'onces d'or (9,7 millions de tonnes d'une teneur de 6,47 g/t). Il s'agit d'un accroissement de 35 % de l'or contenu par rapport aux ressources présumées estimées au 31 décembre 2014. Au nombre des ressources présumées mises à jour, 53 % (selon l'or contenu) se trouvent à l'intérieur de la limite préliminaire de la fosse du gisement Whale Tail, et 42 % se trouvent à l'extérieur de la fosse préliminaire de Whale Tail, la majeure partie sous celle-ci. Le reste des ressources présumées (5 %) se trouve dans les zones I, V et R.

Ressources minérales du gisement Whale Tail et dans les zones I, V et R du projet Amaruq

Catégorie/Zone	31 décembre 2014			30 juin 2015		
	Or (onces)	Tonnes	Teneur en or (g/t)	Or (onces)	Tonnes	Teneur en or (g/t)
Ressources présumées						
Whale Tail						
À ciel ouvert	952 000	4 366 000	6,78	1 060 000	5 419 000	6,09
Souterraines	449 000	1 643 000	8,51	858 000	3 683 000	7,25
Whale Tail — Total des ressources présumées	**1 401 000**	**6 008 000**	**7,25**	**1 919 000**	**9 102 000**	**6,56**
Zones I, V et R						
À ciel ouvert	71 000	454 000	4,90	72 000	459 000	4,87
Souterraines	29 000	141 000	6,37	29 000	143 000	6,35
Zones I, V et R – Total des ressources présumées	**100 000**	**595 000**	**5,25**	**101 000**	**601 000**	**5,22**
Total — ressources présumées à ciel ouvert	***1 023 000***	***4 819 000***	***6,60***	***1 132 000***	***5 878 000***	***5,99***
Total — ressources présumées souterraines	***478 000***	***1 783 000***	***8,34***	***887 000***	***3 826 000***	***7,21***
Total des ressources présumées	**1 501 000**	**6 603 000**	**7,07**	**2 020 000**	**9 704 000**	**6,47**

La teneur limite du gisement Whale Tail et des zones I, V et R est de 2,4 g/t d'or pour les ressources à ciel ouvert et de 4,5 g/t d'or pour les ressources souterraines. Les montants étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué dans ce tableau.

Le tableau suivant montre la sensibilité de l'estimation des ressources aux variations des teneurs limites de l'or, qui sont liées aux coûts d'exploitation minière. Le tableau montre que les ressources à Amaruq ne sont pas très sensibles aux variations des teneurs limites.

Sensibilité de l'estimation des ressources à la teneur limite de l'or

Type	Teneur limite de l'or (g/t)	Ressources présumées		
		Tonnes	Teneur en or (g/t)	Onces d'or
Ciel ouvert	2,0	6 594 000	5,58	1 183 000
	2,2	6 234 000	5,78	1 158 000

PROJET

	2,4	5 878 000	5,99	1 132 000
	2,6	5 578 000	6,18	1 108 000
	2,8	5 275 000	6,38	1 082 000

Type	Teneur limite (g/t d'or)	Ressources présumées		
		Tonnes	Teneur en or (g/t)	Onces d'or
Souterraines	3,5	5 605 000	6,18	1 114 000
	4,0	4 605 000	6,71	993 000
	4,5	3 826 000	7,21	887 000
	5,0	3 129 000	7,77	782 000
	5,5	2 581 000	8,30	689 000

Les montants étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué dans ce tableau.

Une coupe composée du profil mis à jour des ressources du gisement Whale Tail figure sur la coupe longitudinale de Whale Tail.

[Coupe longitudinale composée du gisement Whale Tail avec points de percée]

Les résultats des forages de la deuxième phase continuent d'étendre les zones minéralisées

Jusqu'ici, le gisement Whale Tail a été défini sur une étendue longitudinale d'au moins 1,2 km et il se prolonge depuis la surface jusqu'à une profondeur de 450 m. Il demeure ouvert en profondeur et parallèlement à la direction.

Le programme de forage de la deuxième phase de 2015 au projet Amaruq, qui a commencé en juillet, comporte plusieurs objectifs, y compris réaliser des forages d'extension pour tenter de relier Whale Tail et la minéralisation de Mammoth Lake; définir l'étendue de la minéralisation dans la partie ouest de Mammoth Lake; effectuer des forages dans les zones I, V et R pour évaluer un lien potentiel avec le gisement Whale Tail; vérifier les secteurs à l'est des zones I, V et R et du gisement Whale Tail où coïncident des anomalies géophysiques et géochimiques; réaliser des forages en profondeur additionnels à Whale Tail.

Le programme de forage et d'exploration de la deuxième phase de 2015 devrait être conclu d'ici la fin du troisième trimestre de 2015, des forages additionnels pouvant se prolonger jusqu'en octobre 2015. Des études techniques et environnementales de base sont en cours en appui au processus d'obtention de permis pour le projet Amaruq en tant que mine satellite à ciel ouvert potentielle de la mine Meadowbank. Les plus récents forages indiquent également que le gisement Whale Tail renferme d'importants points d'intersection à teneur élevée sous la fosse préliminaire, ce qui laisse supposer que Whale Tail pourrait présenter un potentiel souterrain considérable. Une demande de construction d'une voie d'accès praticable en tout temps entre Meadowbank et le site Amaruq a été déposée au premier trimestre de 2015. Le calendrier des futures dépenses en immobilisations pour le projet Amaruq après 2015 et la décision

concernant l'éventuelle construction d'un gisement satellite à Amaruq dépendront de l'approbation du conseil d'administration d'Agnico Eagle.

Les récents points d'intersection du projet sont présentés dans le tableau suivant, et l'emplacement des colliers de forage est indiqué sur la carte géologique locale du projet Amaruq. Les points de percée du gisement Whale Tail sont présentés sur la coupe longitudinale composée de Whale Tail; les coordonnées de Mammoth Lake, entre autres, sont indiquées plus loin. Tous les points d'intersection signalés pour le projet Amaruq indiquent des teneurs plafonnées sur des épaisseurs réelles estimatives, reposant sur une interprétation géologique préliminaire qui est mise à jour à mesure que de nouvelles données provenant d'autres forages deviennent disponibles.

Résultats des récents forages d'exploration dans le gisement Whale Tail (WT) et le secteur de Mammoth Lake, au projet Amaruq

Trou de forage	Emplacement	De (m)	À (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non plafonnée)	Teneur en or (g/t) (plafonnée)**
AMQ15-251	Colonne est WT	280,1	300,0	221	19,2	5,7	5,7
incluant		283,7	298,5	222	14,3	6,5	6,5
AMQ15-262	WT ouest	59,3	74,0	49	14,2	6,9	6,9
et	WT ouest	86,0	95,0	66	8,5	5,6	5,6
AMQ15-265	WT ouest	54,2	70,5	44	15,0	5,5	5,5
et	WT ouest	81,0	87,0	60	5,6	7,7	7,7
AMQ15-266*	Mammoth Lake est	303,0	308,0	219	4,5	6,2	6,2
AMQ15-275*	Mammoth Lake est	401,0	406,6	319	4,8	4,6	4,6
AMQ15-280	WT centre	99,7	106,0	73	5,8	19,3	12,5
AMQ15-289	WT ouest	122,7	135,0	107	7,7	4,4	4,4
et	WT ouest	223,0	232,7	189	5,6	32,5	10,6
et	WT Deep	260,0	349,9	253	45,0	5,9	5,9
incluant		315,5	341,5	273	13,0	9,0	9,0
AMQ15-291	WT ouest	120,0	131,0	106	8,7	12,1	10,6
et	WT Deep	260,0	274,0	222	8,0	6,1	6,1
AMQ15-296	WT ouest	139,5	147,6	104	6,0	7,4	7,4
et	WT ouest	198,0	225,0	154	16,9	9,4	9,4
et	WT Deep	349,0	355,5	259	6,0	7,2	7,2
AMQ15-302*	Écart WT – Mammoth	176,6	181,0	132	4,2	9,3	9,3
AMQ15-304*	Mammoth Lake ouest	225,5	231,3	170	5,4	4,5	4,5
AMQ15-310*	WT colonne est	320,0	369,0	284	32,3	6,7	6,7
AMQ15-311*	WT ouest	99,0	110,5	79	9,2	4,9	4,9
et	WT ouest	117,0	126,0	92	8,2	10,8	10,8
et	WT ouest	133,0	141,0	103	7,5	4,9	4,9
AMQ15-318*	WT ouest	55,5	66,0	42	10,1	5,4	5,4
et	WT ouest	72,0	78,5	52	6,1	12,6	12,6

PROOF

et	WT ouest	108,0	113,3	77	4,7	7,4	7,4
AMQ15-319*	WT ouest	47,0	51,3	37	4,2	28,3	23,9
AMQ15-321*	WT colonne est	321,8	365,5	293	21,9	5,5	5,5
incluant		321,8	336,0	280	7,1	7,9	7,9
AMQ15-328*	WT ouest	9,7	52,0	22	38,9	2,8	2,8
Incluant		9,7	18,0	10	7,6	6,2	6,2
AMQ15-330*	WT colonne est	361,4	391,2	311	21,9	10,4	10,4
et	WT est	434,9	439,2	361	3,5	7,5	7,5
et	WT est	447,0	458,0	374	9,1	5,9	5,9
AMQ15-335*	WT ouest	11,0	16,5	10	3,3	59,3	20,0
AMQ15-343*	WT ouest	73,0	84,0	57	9,7	16,9	10,8
AMQ15-345A*	WT ouest	149,0	161,0	120	10,3	10,0	10,0
et	WT ouest	183,0	235,0	163	28,3	7,6	7,6
et	WT ouest	247,0	251,0	194	3,5	9,6	9,6
et	WT ouest	267,0	277,0	212	6,6	5,1	5,1
AMQ15-351*	Écart WT – Mammoth	163,5	172,7	132	6,9	37,7	10,8
incluant		167,1	172,7	133	4,2	59,4	15,1

** Trous non inclus dans l'estimation des ressources du 30 juin 2015*
*** Une teneur plafonnée de 60 g/t d'or est utilisée pour les trous au projet Amaruq*

Coordonnées des colliers de forage d'exploration du projet Amaruq de trous précis

	Coordonnées des colliers de forage*					
Trou de forage	UTM-N	UTM-E	Élévation (mètres au-dessus du niveau de la mer)	Azimut	Inclinaison (degrés)	Longueur (m)
AMQ15-266	7 254 705	605 415	153	341	-50	564
AMQ15-275	7 254 725	605 470	153	340	-57	441
AMQ15-304	7 254 632	603 933	154	160	-50	531
AMQ15-335	7 255 179	606 311	156	322	-46	240

** Zone 14 du système NAD 83 des coordonnées UTM.*

Les faits saillants des récents forages comprennent l'interprétation d'une colonne à teneur élevée en plongement vers l'est de la partie est du gisement Whale Tail, repérée à une profondeur de 311 m; le trou AMQ15-330 a produit une teneur de 10,4 g/t d'or sur 21,9 m à cette profondeur. Le trou AMQ15-310 a produit 6,7 g/t d'or sur 32,3 m à 284 m de profondeur, alors que les trous AMQ15-251 et AMQ15-321 ont également croisé la colonne, qui est ouverte à l'est et en profondeur.

De récents forages réalisés dans la zone d'écart entre le gisement Whale Tail et la partie est de Mammoth Lake ont permis de croiser une minéralisation additionnelle, comme le trou AMQ15-351, qui a produit 10,8 g/t d'or sur 6,9 m à 132 m de profondeur, dont 15,1 g/t sur 4,2 m. À quelque 575 m plus à l'ouest, le trou AMQ15-302 a produit 9,3 g/t d'or sur 4,2 m également à 132 m de profondeur.

EBAUCHE

Les récents forages à Mammoth Lake continuent de croiser des points d'intersection en profondeur sous la partie est du lac, où le trou AMQ15-266 a croisé 6,2 g/t d'or sur 4,5 m à 219 m de profondeur. Sur la partie ouest du lac, le trou AMQ15-304 a croisé 4,5 g/t d'or sur 5,4 m à 170 m de profondeur.

Le programme de forages intercalaires en cours a permis de repérer un certain nombre de points d'intersection larges dans la partie ouest du gisement Whale Tail entre la surface et à plus de 300 m de profondeur. Le trou AMQ15-289 a croisé trois lentilles entre 107 et 273 m de profondeur, y compris : 4,4 g/t d'or sur 7,7 m à 107 m de profondeur, 10,6 g/t d'or sur 5,6 m à 189 m de profondeur et 9,0 g/t d'or sur 13,0 m à 273 m de profondeur. Le trou AMQ15-296 a croisé trois lentilles entre 104 et 259 m de profondeur, y compris : 7,4 g/t d'or sur 6,0 m à 104 m de profondeur, 9,4 g/t d'or sur 16,9 m à 154 m de profondeur et 7,2 g/t d'or sur 6,0 m à 259 m de profondeur.

À des profondeurs moindres, le trou AMQ15-328 a croisé 2,8 g/t d'or sur 38,9 m à 22 m de profondeur, y compris 6,2 g/t d'or sur 7,6 m. Le trou AMQ15-319 a croisé 23,9 g/t d'or sur 4,2 m à 37 m de profondeur, et le trou AMQ15-343 a croisé 10,8 g/t d'or sur 9,7 m à 57 m de profondeur.

Les forages dans les zones I, V et R ont repris à la mi-juillet 2015. Depuis, 11 trous totalisant 3 636 m ont été forés dans ce secteur. Ces récents forages, conjugués aux travaux de cartographie de surface détaillés en cours et aux connaissances géologiques acquises au gisement Whale Tail, ont permis de mieux comprendre la géométrie et les contrôles associés à la minéralisation aurifère. Un corridor structurel est-nord-est nouvellement reconnu dans le secteur de la zone V, situé au point de transition entre les formations rocheuses mafiques et ultramafiques, est en voie d'être foré. Des indices préliminaires semblent indiquer la présence d'une minéralisation aurifère comprenant des horizons à pendage vers le sud, riches en sulfures et cherteux ainsi que d'importants filons de quarts locaux renfermant de nombreuses occurrences d'or visible. Les résultats de titrage sont attendus.

Le programme d'exploration en surface améliore la compréhension de la géologie et de la minéralisation de la propriété. À ce jour, 1 850 échantillons ont été recueillis dans le cadre d'un programme d'échantillonnage intensif de tills à 100 m d'intervalle en cours et devant couvrir 2 000 hectares dans le secteur entourant le gisement Whale Tail et les zones I, V et R, ainsi que les découvertes de la région de Mammoth Lake. Le programme révèle des anomalies préliminaires en arsenic dans les tills qui permettent de confirmer les tendances des blocs rocheux repérées antérieurement et de repérer de nouvelles zones cibles.

Les anomalies en arsenic préliminaires sont déterminées sur place en analysant les échantillons de tills à l'aide d'un spectromètre fluorescent à rayons X manuel. L'appareil permet de repérer une grande diversité d'éléments, mais pour le moment, seuls les résultats ayant trait à l'arsenic sont compilés. Les mêmes échantillons de tills font de nouveau l'objet de titrages réalisés à l'aide de techniques de laboratoire conventionnelles. L'arsenic est considéré comme étant l'indicateur le plus efficace pour

l'or à Amaruq, compte tenu de l'importante corrélation observée entre l'arsenic et l'or dans les carottes.

Des travaux de prospection de reconnaissance sont actuellement menés sur l'ensemble de la propriété, et jusqu'à présent, plus de 4 000 échantillons de roches ont été recueillis. Plusieurs zones anomales en or (en particulier Shrek, T-Rex et Grizzly) repérées le long de la ceinture, à l'extérieur de la zone centrale de Whale Tail - Mammoth, justifient la poursuite des forages. La carte des cibles régionales ci-après montre les résultats des échantillonnages de roches et de tills.

[Cibles régionales définies lors des travaux de prospection et d'échantillonnage géochimique]

Agnico Eagle

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Ses huit mines sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur dans chacun de ces pays ainsi qu'aux États-Unis et en Suède. La Société et ses actionnaires sont en mesure de profiter pleinement du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle a déclaré un dividende en espèces à chaque exercice depuis 1983.

Énoncés prospectifs

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été rédigés en date du 19 août 2015. Certains des énoncés du présent document sont des « énoncés prospectifs » au sens attribué au terme « forward-looking statements » figurant dans la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et au terme « information prospective » figurant dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Dans le présent document, les mots « anticiper », « s'attendre à », « estimer », « prévoir », « planifier » et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés ou les renseignements prospectifs.

Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter : les estimations des teneurs du minerai, les estimations concernant l'étendue et l'échéancier des futures activités d'exploration; les résultats de l'interprétation future des données géologiques; la possibilité que les résultats de ces activités permettent d'estimer les réserves ou les ressources; l'échéancier de ces estimations; ainsi que la nature et l'échéancier des travaux nécessaires à l'obtention des permis et à la construction d'un camp ou d'une route d'accès pour le projet Amaruq et l'éventuelle transformation du projet en mine. Ces énoncés prospectifs, qui reflètent le point de vue de la Société au moment de la préparation du présent document, sont soumis à certains risques, incertitudes et hypothèses, et il convient de ne pas se fier outre mesure à ces déclarations et renseignements. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner un

ÉBAUCHE

écart important entre les résultats réels et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent notamment, mais sans s'y limiter, la volatilité des cours de l'or et des autres métaux; l'incertitude entourant les teneurs du minerai; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; la réglementation gouvernementale et environnementale; et la volatilité du cours des actions de la Société. Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent document, qui pourraient se révéler incorrects, comprennent, mais sans s'y limiter, les hypothèses susmentionnées et celles figurant dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et qui sont inclus dans le rapport annuel de la Société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (« formulaire 40-F ») déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis. La Société suppose également qu'aucune perturbation importante de ses activités d'exploration ne se produira; que l'octroi de permis et l'exploration à Amaruq se dérouleront conformément aux attentes et aux plans actuels; que les estimations actuelles d'Agnico Eagle des teneurs minérales sont justes; et que le délai d'exécution de la deuxième phase du projet d'exploration Amaruq ne subira aucun retard important.

Pour obtenir plus de précisions au sujet de ces risques et des autres facteurs qui pourraient empêcher la Société d'atteindre les objectifs énoncés dans les énoncés prospectifs du présent document, veuillez vous reporter à la notice annuelle, au rapport de gestion et au formulaire 40-F de la Société, de même qu'aux autres documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la SEC. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés et renseignements prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard. Pour obtenir une ventilation détaillée de la position de la Société en matière de réserves et de ressources, veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F de la Société.

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant l'emploi du terme « ressources »

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources mesurées et indiquées

Dans le présent communiqué, on emploie les termes « ressources mesurées » et « ressources indiquées ». Bien que ces termes soient reconnus et imposés par la réglementation canadienne, la SEC ne les reconnaît pas. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une ou l'autre de ces catégories sera converti en réserves.**

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources présumées

Dans le présent document, on emploie également le terme « ressources présumées ». Bien que ce terme soit reconnu et imposé par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. Le terme « ressources présumées » implique une grande incertitude quant à l'existence des ressources, et quant à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon la réglementation canadienne, sauf en de rares exceptions, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.**

Données scientifiques et techniques

Mise en garde à l'intention des investisseurs des États-Unis — La SEC permet aux sociétés minières des États-Unis de ne divulguer, dans les documents qu'elles déposent auprès d'elle, que les gisements minéraux qu'elles peuvent économiquement et légalement extraire ou produire. Agnico Eagle communique les estimations de ressources et de réserves minérales conformément aux lignes directrices de l'ICM relatives à l'estimation, à la classification et à la divulgation des ressources et des réserves, en conformité avec le Règlement 43-101 — Information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). Ces normes sont similaires à celles publiées dans l'Industry Guide n^{o} 7 de la SEC, telles qu'elles sont interprétées par le personnel de la SEC (le « Guide n^{o} 7 »). Toutefois, les définitions du Règlement 43-101 diffèrent, à certains égards, de celles du Guide n^{o} 7. Par conséquent, l'information concernant les réserves minérales contenue dans les présentes pourrait ne pas être comparable à l'information similaire publiée par des sociétés américaines. Aux termes des exigences de la SEC, une minéralisation ne peut être classée dans les « réserves », à moins qu'il n'ait été établi qu'elle peut être économiquement et légalement mise en production ou extraite au moment de l'établissement des réserves. Une étude de faisabilité « finale » ou « susceptible d'un concours bancaire » est nécessaire pour se conformer aux exigences relatives à la mention des réserves en vertu de l'Industry Guide n^{o} 7 de la SEC. Agnico Eagle emploie certains termes dans le présent communiqué, comme « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées » ainsi que « ressources », que la SEC, dans ses lignes directrices, interdit formellement aux entreprises constituées aux États-Unis d'inclure dans les documents qu'elles déposent auprès d'elle.

Avant 2013, les réserves minérales et les ressources minérales pour toutes les propriétés étaient généralement estimées à l'aide de la moyenne historique sur trois ans des prix des métaux et des taux de change, conformément aux lignes directrices de la SEC. Ces lignes directrices exigent que les prix utilisés reflètent la conjoncture économique courante au moment de l'établissement des réserves, c'est-à-dire, selon l'interprétation du personnel de la SEC, les prix moyens historiques sur trois ans. Compte tenu du contexte actuel des prix réduits des marchandises, Agnico Eagle a décidé d'utiliser des hypothèses de prix inférieures aux moyennes sur trois ans. Les hypothèses utilisées pour établir les ressources minérales du projet Amaruq déclarées

EBAUCHE

par la Société le 19 août 2015 sont les mêmes que celles utilisées pour établir les réserves minérales déclarées par la Société le 11 février 2015, soit : 1 150 $ l'once d'or, 18,00 $ l'once d'argent, 1,00 $ la livre de zinc, 3,00 $ la livre de cuivre et 0,91 $ la livre de plomb, et des taux de change de 1,08 $ CA/$ US, 1,30 $ US/euro et 13,00 MXN/$ US, respectivement.

Le Règlement 43-101 exige que les sociétés minières présentent les réserves et les ressources à l'aide des sous-catégories « réserves prouvées », « réserves probables », « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées ». Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Les réserves minérales désignent la partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées et/ou indiquées. Elles comprennent les matériaux de dilution et les provisions pour pertes pouvant être subies durant l'exploitation ou l'extraction de la matière, et sont définies, selon le cas, par des études de préfaisabilité ou de faisabilité, lesquelles nécessitent l'application de facteurs modificateurs. De telles études démontrent qu'au moment de la rédaction du rapport, l'extraction peut être rentable.

Les facteurs modificateurs sont ceux utilisés pour convertir les ressources minérales en réserves minérales. Ils comprennent, sans s'y limiter, l'extraction, le traitement, la métallurgie, l'infrastructure et certains facteurs économiques, commerciaux, juridiques, environnementaux, sociaux et gouvernementaux.

Les réserves minérales prouvées désignent la partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées. Les réserves minérales prouvées supposent un niveau de confiance élevé à l'égard des facteurs modificateurs. Les réserves minérales probables s'entendent de la partie économiquement exploitable des ressources minérales indiquées et, dans certains cas, des ressources minérales mesurées. Le niveau de confiance à l'égard des facteurs modificateurs qui s'appliquent aux réserves minérales probables est inférieur à celui s'appliquant aux réserves minérales prouvées.

Les ressources minérales s'entendent des concentrations ou de l'occurrence d'une substance solide d'intérêt économique dans l'écorce terrestre ou sur celle-ci, dont la forme, la quantité et la teneur ou la qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction rentable. L'emplacement, la quantité, la teneur ou la qualité, la continuité et d'autres caractéristiques géologiques d'une ressource minérale sont connus, estimés ou interprétés à partir de preuves et de connaissances géologiques spécifiques, y compris des prélèvements d'échantillons.

Les ressources minérales mesurées s'entendent de la partie d'une ressource minérale dont on peut estimer la quantité, la teneur ou la qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application de facteurs modificateurs pour appuyer la planification minière détaillée et l'évaluation finale de la viabilité économique du gisement. Les preuves géologiques sont obtenues à partir de travaux d'exploration, de prélèvements d'échantillons et d'essais détaillés et fiables; elles sont suffisantes pour confirmer la continuité

géologique et celle de la teneur ou de la qualité entre différents points d'observation. Les ressources minérales indiquées désignent la partie d'une ressource minérale dont on peut estimer la quantité, la teneur ou la qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre l'application de facteurs modificateurs à un niveau de précision suffisant pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. Les preuves géologiques sont obtenues à partir de travaux d'exploration, de prélèvements d'échantillons et d'essais suffisamment détaillés et fiables; elles sont suffisantes pour supposer la continuité géologique et celle de la teneur ou de la qualité entre différents points d'observation. Les ressources minérales présumées s'entendent de la partie d'une ressource minérale dont la quantité, la teneur ou la qualité sont estimées sur la base de preuves géologiques et d'échantillonnages limités. Les preuves géologiques sont suffisantes pour supposer, sans toutefois vérifier, la continuité de la géologie, de la teneur ou de la qualité.

Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.

Une étude de faisabilité est une étude technique et économique exhaustive de la méthode de développement choisie pour un projet minier, qui comporte des évaluations suffisamment détaillées des facteurs modificateurs applicables et de tout autre facteur opérationnel pertinent, ainsi qu'une analyse financière détaillée qui sont nécessaires pour démontrer, au moment de la communication de l'information, que l'extraction est raisonnablement justifiée (c.-à-d. que l'exploitation minière est rentable). Les résultats de l'étude peuvent raisonnablement être utilisés comme fondement d'une décision finale d'un promoteur ou d'une institution financière d'entreprendre le développement du projet ou de le financer. Une étude de faisabilité est plus fiable qu'une étude de préfaisabilité.

Guy Gosselin, vice-président, Exploration, Mines Agnico Eagle Limitée, a approuvé les informations de nature scientifique et technique concernant l'exploration contenues dans le présent communiqué. M. Gosselin a procédé à la vérification de l'information qui figure dans le présent communiqué, y compris celle des données liées aux échantillonnages, aux analyses et aux essais qui la sous-tendent. La vérification a notamment consisté en l'examen et la validation des bases de données de titrage applicables ainsi que des analyses des certificats de titrage. M. Gosselin, P.Eng., membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, est une « personne qualifiée » conformément au Règlement 43-101.

L'information scientifique et technique contenue dans le présent communiqué en lien avec les ressources minérales d'Agnico Eagle a été approuvée par Daniel Doucet, directeur corporatif principal, Développement des réserves. M. Doucet, Ing., est un ingénieur désigné de l'Ordre des ingénieurs du Québec, est une « personne qualifiée » conformément au Règlement 43-101.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Agnico Eagle, veuillez communiquer avec les Relations avec les investisseurs à info@agnicoeagle.com ou composer le 416-947-1212.

ÉBAUCHE